Mode d’emploi

Vernis à dies translucide photopolymérisable

Veuillez lire attentivement ce mode d’emploi avant d’utiliser le produit.

1. Domaine d’application

Le vernis à dies translucide photopolymérisable est un liquide à un seul composant. Ce vernis à dies présente une très haute résistance à l’abrasion et supporte donc de hautes sollicitations mécaniques. Le die est ainsi protégé lors de l’ajustage des couronnes et bridges. De par la transparence des teintes, les limites de préparation sont bien repérables et protégées. Le vernis à dies translucide photopolymérisable existe en bleu, jaune, vert, rouge et transparent.

2. Mise en œuvre

2.1 Observations

Afin d’aménager un joint de scellement, photopolymériser le vernis à dies immédiatement après pplication. Pour durcir les limites de préparation, appliquer le vernis à dies en fine couche, essuyer ’excès de vernis avec un mouchoir en papier et polymériser intégralement. Une fine couche suffit our durcir la surface du die. e vernis à dies photopolymérisable permet de contrôler l’épaisseur de couche et assure– même ur une surface rugueuse – un état de surface brillant comme un miroir absolument insensible à la apeur; le vernis est indélébile du die en plâtre.

2.2 Préparation de la pièce

Après confection du modèle à dies, le sabler afin d’obtenir une surface exempte de poussière. Appliquer le vernis à dies translucide photopolymérisable en fonction de l’épaisseur de couche souhaitée.

N.B. Ne pas conditionner préalablement les dies en plâtre avec un durcisseur pour plâtre et un isolant.

2.3 Mise en œuvre

N.B. Refermer immédiatement le flacon après usage

Verser directement quelques gouttes de vernis à dies translucide photopolymérisable sur un bloc e mélange (blocs de mélange, N° de cde 330 0114 4) et puis l’appliquer sur le die en couche fine t régulière, env. 10 µ avec un pinceau à usage unique (N° de cde 330 01442; porte-pinceau droit, N° de cde 330 0114 9 ; porte-pinceau courbe, N° de cde 330 0114 1). (Polymérisation, voir point .5). Si le vernis est appliqué en couche trop épaisse, il risque de couler et de ne pas hotopolymériser totalement.

2.4 Epaisseur de couche

Il est possible de maîtriser l’épaisseur de couche en procédant à des applications successives et à ne photopolymérisation intermédiaire de chaque couche. Ne pas toucher la surface entre deux pplications. Grâce à la translucidité du vernis à dies photopolymérisable, les marquages sur le die n plâtre restent bien visibles. De plus, cette translucidité permet de détecter facilement une pplication irrégulière du vernis. Dans ce cas, appliquer une couche d’égalisation. La teinte sera lus saturée et l’épaisseur mieux contrôlable. Après photopolymérisation, il est possible de oursuivre immédiatement le travail sur le die vernis.

2.5 Polymérisation

N.B. Lors de la photopolymérisation, veiller à ce que la surface recouverte soit le plus près possible de l'embout lumineux du photopolymérisateur. Eviter les zones d'ombre. En fonction du photopolymérisateur utilisé, exposer la surface recouverte selon les temps ci-après indiqués.

2.6 Temps de polymérisation

Dentacolor	env. 90 - 180 sec.
Polylux	env. 180 – 240 sec.
Schütz PLC 5000	env. 180 – 240 sec.

3. Consignes de sécurité et risques

3.1 Vêtement de protection

Lors de la mise en œuvre du vernis à dies translucide photopolymérisable, il faut porter **des lunettes et un vêtement de protection.**

3.2 Poste de travail

Utiliser le vernis à dies translucide photopolymérisable à un poste de travail bien ventilé. Pas de feu ouvert et éviter de fumer. Ne pas inhaler les vapeurs.

3.3 Pour une manipulation sûre du vernis à dies translucide photopolymérisable, veuillez consulter la fiche de données de sécurité.

3.4 En cas de contact du vernis à dies translucide photopolymérisable avec la peau, les muqueuses ou les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin. Si après inhalation des vapeurs, des malaises tels que vertiges et nausées apparaissent, consulter immédiatement un médecin. Veuillez vous munir du flacon et de la fiche de données de sécurité. Ne pas travailler à proximité de denrées alimentaires.

4. Stockage et conservation

4.1 Le vernis à dies translucide photopolymérisable doit être conservé à température ambiante, au sec et à l'abri de la lumière. Stocké correctement, le produit se conserve jusqu'à la date indiquée sur le flacon.

4.2 Le produit dans son flacon bien fermé et stocké correctement peut être utilisé pendant trois ans.

4.3 Consignes d'élimination. Veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité.

5. Divers

Les indications contenues dans ce mode d'emploi sont constamment révisées en fonction des dernières connaissances et expériences acquises. Nous vous conseillons donc de relire ce mode d'emploi avant d'utiliser un nouveau flacon.

Ce mode d'emploi concerne les vernis à dies translucides photopolymérisables – N° de cde 540 0100 0, 540 0100 3, 540 0100 4, 540 0100 5, 540 0100 6.

bredent
Weissenhorner Str. 2 · 89250 Senden · Germany · Tel. (+49) 0 73 09 / 8 72-4 42 · Fax (+49) 0 73 09 / 8 72-4 44
www.bredent.com · e-mail info@bredent.com

édition: 01.07.99/0F